

CUI-CAE Non renouvellé cause immersion

Par sylyoshi, le 06/06/2012 à 20:47

Bonsoir,

Je suis actuellement salarié dans une association, on arrête pas de me demander d'effectuer une periode d'immersion sinon je serais pas renouvellé.

Est ce que le fait de pas effectuer une période d'immersion est un motif de non renouvellement de contrat?

Je pensais que le salarié pouvais refusé une période d'immersion et que cela ne pouvais pas être tenu compte de façon descriminatoire et de licenciement?

Par P.M., le 06/06/2012 à 22:12

Bonjour,

De toute façon, l'employeur n'est pas obligé de justifier pouquoi il ne renouvelle pas un CDD...